



21 000 emplois touristiques
en Lorraine

Février 2014

■ Antoine DELTOUR

En Lorraine, l'emploi lié au tourisme représente 2,7% de l'emploi total. Près de 21 000 emplois sont ainsi liés à la fréquentation touristique, dont une grande partie de temps partiels. Cela représente 15 800 équivalents temps plein, en hausse de 3,8% entre 2009 et 2011. La répartition des emplois est très inégale, avec une forte représentation dans les territoires urbains, comme Metz-Amnéville ou Nancy et sa couronne. Les salaires sont en moyenne peu élevés, conséquence du faible niveau de qualification des emplois. D'ici à 2020, de nombreux actifs devraient partir en retraite. En particulier, 1 200 chefs d'entreprises de l'hébergement et de la restauration ont entre 55 et 70 ans, et leur retrait du marché du travail constitue une menace pour la continuité de leurs entreprises. Cela ne doit toutefois pas occulter le relatif dynamisme d'un secteur capable de renouveler son offre. En effet, 3 200 établissements ont été créés en Lorraine dans l'hébergement et la restauration entre 2009 et 2012.

En 2011, le tourisme est à l'origine de 21 000 emplois en Lorraine, qui correspondent à 15 800 équivalents temps plein (ETP). À titre de comparaison, la fabrication de matériels de transport (dont l'industrie automobile) emploie 14 500 ETP. Entre 2009 et 2011, l'emploi touristique progresse de 3,8% en Lorraine. En France métropolitaine, la hausse n'est que de 2,2%.

Malgré cette bonne tendance, le tourisme ne représente que 2,5% de l'emploi régional en 2011 en ETP (2,7% en nombre). La Lorraine se situe ainsi à la 17^e place des régions métropolitaines. La moyenne nationale est de 3,7%, avec de fortes disparités selon les régions. Les littoraux, les zones de montagne et les régions méridionales concentrent naturellement les emplois touristiques. La Corse arrive en tête avec 10,5% d'emplois touristiques, suivie de PACA (5,9%) et du Languedoc-Roussillon (5,1%). La Lorraine apparaît un peu moins touristique que l'Alsace (3,1%) mais davantage que les voisins champardennais (2,3%) et franc-comtois (2,4%).

La moitié des emplois touristiques dans l'hébergement et la restauration

En Lorraine, les secteurs de l'hébergement et de la restauration représentent chacun environ un quart des emplois touristiques. Ils comptent respectivement 5 700 et 4 900 emplois générés par le tourisme. Les secteurs de la culture et du patrimoine (2 500 emplois, soit 12% des emplois touristiques), du commerce de détail non alimentaire (2 100 emplois, soit 10%) et des sports et loisirs (1 800 emplois, soit 9%) sont les autres secteurs concentrant les emplois touristiques.

Entre 2009 et 2011, l'emploi dans l'hébergement a augmenté de 4%, suivant en cela l'amélioration de la fréquentation (+2,6%). Dans la restauration, l'emploi touristique a progressé de 6%, la baisse de la TVA dont a bénéficié le secteur expliquant une partie de cette évolution. La hausse de l'emploi dans les secteurs de la culture et du patrimoine (+16%) et des sports et lo-



sirs (+12%) est notable, mais porte sur des effectifs plus faibles.

Metz-Amnéville : un quart de l'emploi touristique régional

La répartition des emplois touristiques sur le territoire est très inégale. En tête, la destination «Metz-Amnéville» concentre un quart des emplois touristiques de la région, Nancy et sa couronne 19%. Cette importance n'est pas le simple reflet du poids économique élevé des deux espaces dans la région. À Metz-Amnéville, l'emploi touristique constitue 3,3% de l'emploi total, une part sensiblement supérieure à la moyenne régionale.

Dans ces territoires urbains, la restauration représente une part importante des emplois touristiques, avec un emploi touristique sur trois à Metz-Amnéville ou à Nancy. L'emploi touristique a augmenté de 12% à Metz-Amnéville entre 2009 et 2011, alors qu'il a légèrement reculé dans la région de Nancy et sa couronne. Cette performance s'explique par le succès du centre Pompidou-Metz, qui a attiré plus de deux millions de visiteurs depuis son ouverture en 2010.

Sur le territoire de Verdun, 3,1% des emplois sont touristiques, soit légèrement plus que dans l'ensemble de la région. Une part élevée de ces emplois (20%) concerne le secteur de la culture et du patrimoine, confirmant l'importance du tourisme de mémoire comme moteur de l'emploi touristique sur ce territoire. Les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale devraient soutenir l'emploi dans le tourisme et au-delà dans les années à venir.

Dans le pays de Sarrebourg, l'emploi touristique augmente fortement (+59% entre 2009 et 2011), en raison notamment de l'implantation en 2010 du Center Parcs «Les Trois Forêts» à Hattigny.

Les Hautes-Vosges se distinguent par une forte proportion d'emplois touristiques dans l'ensemble des emplois (7,3%). Le secteur de l'hébergement représente la moitié de ces emplois. Comme dans l'ensemble de la Lorraine, l'emploi touristique y augmente fortement en juillet et en août. Au cours de ces mois d'été, l'emploi touristique régional est supérieur de plus d'un

quart à sa moyenne annuelle. Les Hautes-Vosges bénéficient d'une seconde période touristique, constituée des mois de janvier, février et mars. Dans le reste de la région, sur cette période, l'emploi touristique atteint ses niveaux les plus bas, inférieurs de 20% à la moyenne annuelle.

Tourisme : 2% de la richesse régionale dégagée

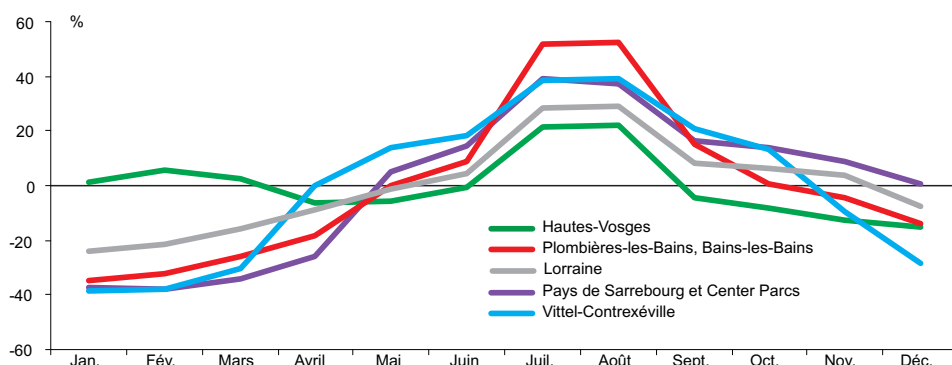
En Lorraine, la richesse dégagée par la fréquentation touristique est

de l'ordre de 650 millions d'euros. À titre de comparaison, dans l'industrie papetière, la richesse dégagée est de l'ordre de 300 millions d'euros et dans le commerce et la réparation automobile, de l'ordre de 600 millions d'euros. Le tourisme représente 2% de l'ensemble de la richesse dégagée régionale. Cette part est moindre que celle des emplois touristiques dans l'ensemble de l'emploi régional (1). Cela s'explique par la faible productivité du

(1) Les deux grandeurs ne sont cependant pas totalement comparables. Ainsi, les offices de tourisme et les intermédiaires financiers ne sont pas pris en compte dans le calcul de la richesse dégagée, mais apparaissent dans le volume de l'emploi touristique.

Saisonnalité plus ou moins marquée selon les territoires

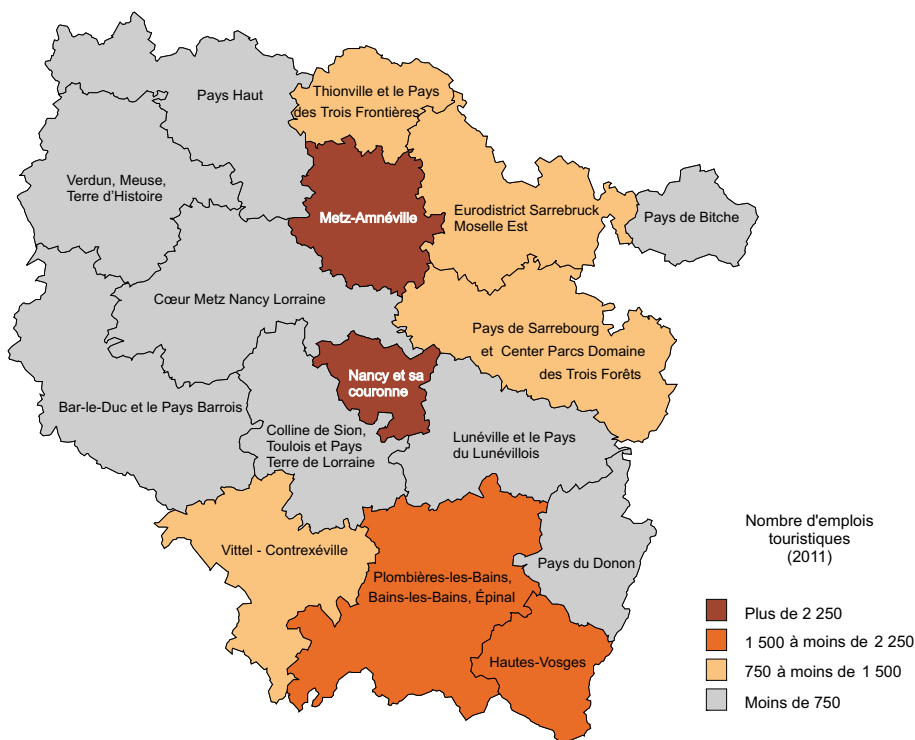
Écart entre l'emploi mensuel et la moyenne annuelle dans l'emploi touristique



Note de lecture : Dans le secteur de Plombières-les-Bains - Bains-les-Bains, l'emploi touristique en juillet est 52% plus élevé que la moyenne sur l'ensemble de l'année.

Source : Insee - DADS 2011 et Acoess 2011

Des emplois touristiques nombreux dans les territoires urbains



Source : Insee - DADS 2011 et Acoess 2011

travail dans la plupart des activités touristiques. À production égale, celles-ci recourent plus intensément à la main-d'œuvre que d'autres activités économiques, notamment industrielles.

Par exemple, la productivité apparente du travail dans les entreprises mono ou quasi-monorégionales de la restauration est de 47 000 euros par ETP contre 67 000 euros tous secteurs confondus. Ces entreprises ont en effet une intensité capitalistique trois fois moindre que dans l'ensemble des secteurs d'activités. Ainsi, la restauration représente seulement 19% de la richesse dégagée par le tourisme, mais 23% des emplois touristiques. À l'in-

verse, la part de la richesse dégagée par le commerce est plus élevée qu'en termes d'emplois (14% contre 12%). Comme pour l'emploi, le territoire des Hautes-Vosges a la plus forte part de richesse dégagée touristique, avec 3,9% de l'ensemble de la richesse dégagée sur ce territoire.

Un secteur atypique

Un emploi touristique sur sept est occupé par un non-salarié, contre seulement un sur douze dans l'ensemble de l'économie lorraine. Cela s'explique notamment par la proportion importante d'entrepreneurs individuels et de travailleurs indépendants dans le secteur du commerce de détail.

Deux tiers des emplois touristiques en Lorraine sont occupés par des employés, du fait de l'importance des secteurs du commerce, de l'hébergement et de la restauration.

Temps partiel et bas salaires

Près de 40% des emplois touristiques de la région sont à temps partiel. Le recours au temps partiel est plus fréquent dans les activités de commerce, d'hébergement et de restauration. Ces contrats y concernent près de la moitié des emplois.

En Lorraine, 56% des emplois touristiques sont occupés par des femmes. Ces dernières sont particulièrement nombreuses dans le secteur des soins de beauté et de la coiffure (87%), dans les grandes surfaces (72%) et dans les offices de tourisme (71%).

Les salaires horaires dans le tourisme sont peu élevés (10,30 euros nets en moyenne) en raison du faible niveau de qualification de la plupart des emplois. Ils ne dépassent pas 8 euros nets en moyenne dans le secteur des soins et dans l'artisanat. Ils avoisinent les 9 euros dans l'hébergement, la restauration, et le commerce de détail alimentaire.

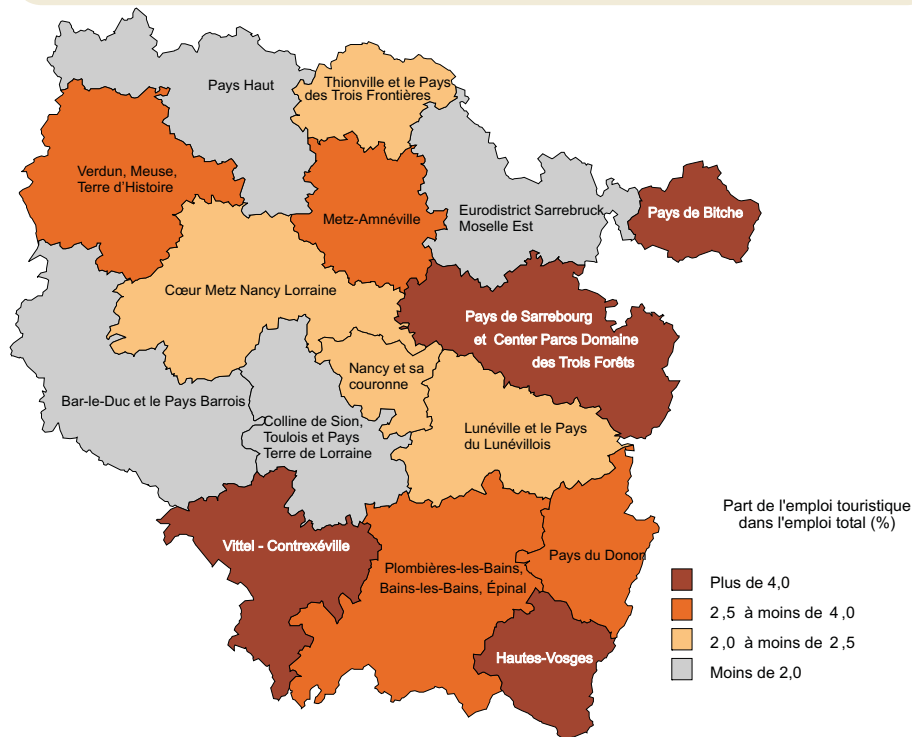
Dans la culture et le patrimoine, les emplois sont un peu mieux rémunérés (12,80 euros nets en moyenne), notamment en raison d'une plus forte proportion de cadres (un emploi sur cinq). Les métiers assez spécialisés des sports et loisirs offrent aussi des salaires horaires assez élevés (13,60 euros nets), malgré l'âge moyen peu élevé des salariés (36 ans).

C'est dans la restauration que les travailleurs sont les plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 34 ans, contre 38 ans pour l'ensemble des emplois touristiques de la région. Au cours des mois de juillet et août, l'âge moyen chute d'un an, en raison des emplois saisonniers occupés par les jeunes durant cette période.

Nombreux départs en retraite d'ici 2020

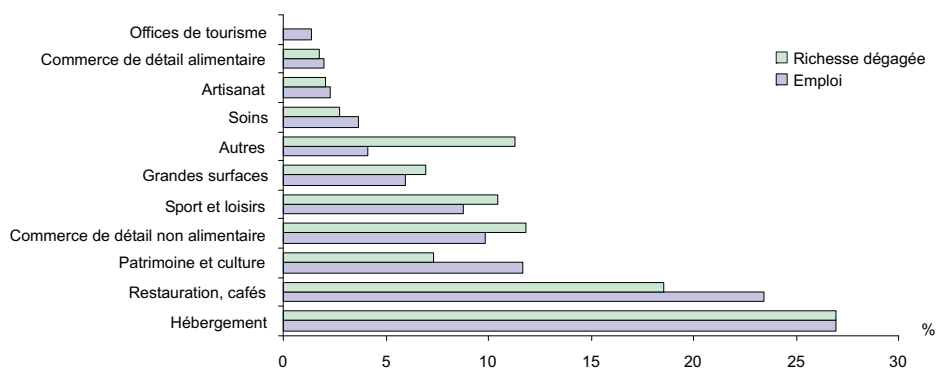
Dans le secteur de l'hébergement (hôtels et campings) et de la restauration, 3 500 actifs devraient défi-

Une part importante d'emplois touristiques dans les Vosges



Deux mesures complémentaires du tourisme

Répartition de l'emploi et de la richesse dégagée par secteur en Lorraine



Savoir plus :

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2014

nitivement cesser leur activité sur la période 2010-2015, et 3 000 sur la période 2016-2020. Ainsi, de 2010 à 2020, les retraits du marché du travail représenteraient 23% des actifs de ce secteur en 2010, soit une proportion similaire à celle estimée sur l'ensemble de la France métropolitaine. Dans un autre secteur caractéristique du tourisme, celui des arts, spectacles et activités récréatives, les cessations définitives d'activités entre 2010 et 2020 représenteraient 27% des actifs de 2010. Bien qu'importants dans ces deux secteurs d'activité, les départs y seraient toutefois moins nombreux que dans l'ensemble de l'économie, où les cessations correspondraient à 32% des actifs lorrains en 2010.

Toutefois, la fragilité des emplois touristiques face à cette problématique tient au nombre important d'entreprises familiales de petite taille. En Lorraine, 1 200 chefs d'entreprises de l'hébergement et de la restauration ont entre 55 et 70 ans

en 2011. Leur retrait du marché du travail constitue une menace pour la continuité de leurs entreprises.

Cela ne doit toutefois pas occulter le relatif dynamisme d'un secteur capable de renouveler son offre. En Lorraine, 3 200 établissements ont été créés dans l'hébergement et la restauration entre 2009 et 2012. Dans les seules activités où tous les emplois sont considérés comme touristiques (principalement l'hébergement), plus de 300 établissements ont été créés, dont 30% dans deux destinations touristiques, les Hautes-Vosges, et Plombières-les-Bains, Bains-les-Bains, Épinal.

Dans ces activités, les entreprises mono ou quasi-monorégionales (soit les trois quarts) dégagent un chiffre d'affaires de plus de 300 millions d'euros pour un résultat net supérieur à 20 millions d'euros. Comme dans les autres régions, ces entreprises présentent un taux d'investissement élevé (30%) en comparaison aux autres secteurs d'activité.

Méthode

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

L'emploi touristique estimé correspond aux emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de touristes sur la zone. Sont ainsi exclus la majorité des moyens de transport et des agences de voyage car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne sont pas une dépense sur la zone de réception.

Les différents secteurs d'activités sont classés selon leur degré de touristicité :

- dans les activités 100% touristiques, tout l'emploi est considéré comme emploi touristique,
- dans les activités partiellement touristiques, on estime l'emploi touristique en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

Définitions

Destinations touristiques : Les différents territoires cités dans cette étude ont été définis par le Schéma Lorrain de Développement Durable de l'Économie Touristique (2013-2020).

Équivalent Temps Plein (ETP) : C'est le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Richesse dégagée : Elle est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Elle est à considérer comme un proxy du poids de l'activité économique.

Productivité apparente du travail : Ce ratio mesure la quantité de richesse produite par unité de travail, en rapportant la valeur ajoutée hors taxes à l'effectif salarié en ETP. On parle de productivité apparente pour rappeler qu'elle dépend aussi de l'utilisation du capital.

Intensité capitalistique : C'est un indicateur du volume de capital nécessaire à la production, calculé en rapportant les immobilisations corporelles brutes à l'effectif salarié en ETP.

Taux d'investissement : Ce ratio permet de mesurer la part de la richesse produite consacrée à l'investissement. Il est calculé en divisant les investissements corporels bruts par la valeur ajoutée hors taxes.